



## Conseil d'école du mardi 11 octobre 2022

Début de séance à 18h30

### **Etaient présents :**

Mme Bedouet, Mme Brunet, M. Gaulupeau, Mme Guillaud, M. Lambert, : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, Mme Desmé, conseillère municipale. M. Meunier, DDEN.

M. Ondet, responsable du restaurant scolaire.

Mme Tijane, directrice de l'ALSH Truyes.

Mme Barat-Charpentier, Mme Breton, Mme Georget, Mme Guingouain, Mme Hascouet, Mme Hentry,, Mme Morcillo.

Secrétaire de séance : Mme Hentry

Excusés : M. de Colbert, maire de Truyes ; Mme Albert, inspectrice de l'Education nationale ; Mme Caldeira, Mme Debon, Mme Dhommée, Mme Moreau, enseignantes.

### **1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 10 juin 2022**

Vote et approbation du PV du conseil d'école du 10 juin 2022.

### **2) Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : résultats, rôle, modalités de vote**

Deux listes représentées : APE et Graines d'Avenir.

245 électeurs étaient concernés : 245 inscrits, 147 votants soit une participation de 60 % (participation identique à l'an passé). 136 suffrages exprimés, 11 blancs ou nuls, 98 abstentions pour les deux listes présentées.

Ont été élus :

Liste APE

5 membres titulaires : Mme Marnais, Mme Brunet, M. Legrand, Mme Bedouet et M. Lambert.

5 membres suppléants : Mme El Cossai, Mme Petit, Mme Legrand et M. Voisin

Liste Graines d'Avenir

2 membres titulaires : M. Gaulupeau et Mme Guillaud

2 membres suppléants : M. Savary et Mme Pion

Mme Morcillo informe les membres du conseil du rôle des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Vote pour une reconduite des modalités de vote des élections des représentants des parents d'élèves l'an prochain : uniquement par correspondance (adopté à l'unanimité).

### **3) Le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) et ses missions**

Un document d'information explicitant les missions du DDEN, a été transmis en amont à l'ensemble des membres du conseil d'école.

M. Meunier ajoute que les DDEN peuvent diligenter des enquêtes au sein des écoles.

### **4) Effectifs 2022 – 2023, répartition, organisation pédagogique :**

A ce jour, l'effectif est de 142 élèves : 21 CP, 30 CE1, 41 CE2, 24 CM1, 26 CM2.

La répartition et l'organisation pédagogique sont les suivantes :

▪ CP	21 élèves	A. Guingouain
▪ CE1	20 élèves	A. Barat-Charpentier / E. Caldeira
▪ CE1/CE2	19 élèves	G. Hascouet / N. Debon
▪ CE2	20 élèves	P. Georget / L. Moreau
▪ CE2/CM1	20 élèves	E. Breton
▪ CM1/CM2	21 élèves	C. Hentry
▪ CM1/CM2	21 élèves	C. Morcillo / C. Dhommée

A la rentrée prochaine, 26 CM2 partiront en 6ème et 35 CP sont attendus.

### **5) Le RASED (Réseau d'Aides) et ses missions**

Présentation des membres du RASED :

- Maîtresse E : Mme Corbel, aide à dominante pédagogique, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents.
- Maîtresse G : M. Lemoigne, aide à dominante rééducative qui a pour objectif d'aider l'enfant à devenir élève, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents. Actuellement en formation.
- Psychologue scolaire : Mme Aubert, vient d'être nommée sur le secteur. Elle intervient à la demande des enseignants et/ou des parents, avec accord des parents.

### **6) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les APC ont lieu les mardis ou jeudis à partir de 16h20, selon les enseignants.

Les élèves prioritairement pris en charge sont les élèves décrocheurs ou en difficulté.

A l'issue des APC, les élèves pourront être accompagnés par les enseignants à l'ancienne cantine et pris en charge par l'ALSH. Cependant, les familles devront, en amont, prévenir les enseignants ainsi que l'ALSH.

### **7) Projets pour l'année en cours**

**Cross des écoles :**

- Le CROSS aura lieu le vendredi 22/10/2021 sous forme de contrats temps.
- Pour le goûter, il est prévu du jus de fruits (gobelets prêtés par l'APE) accompagné d'une viennoiserie « emballée ».

**Piscine :**

- 7 créneaux (toutes les classes)
- De septembre à mi-novembre : les élèves des classes de CE2/CM1
- De mi-novembre à fin janvier : les élèves des deux classes de CM1/CM2.
- De fin janvier à mi avril : les élèves de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2.

**Ecole et cinéma :**

- Inscriptions de toutes les classes pour 3 films.
- 1<sup>er</sup> trimestre : projections au ciné Off de Cormery prévues le 17/11/2022
- Films d'animation : Tout en haut du monde (cycle 3) / Kerity la maison des contes (cycle 2)

**Projet musique :**

- Projet dont le thème a été initié par les enseignants et co-écrit avec l'intervenante (Cécile Tanguy) : validé par l'IEN.
- Thème : Les voyages.
- Concerne les classes de CE1, CE1/CE2, CE2, CE2/CM1 et la classe CM1/CM2 de Mme Hentry.
- Présence de l'intervenant musique, Mme Tanguy, tous les jeudis.
- Créneau de 45 min par classe.
- Activités proposées : écoute musicale, pratique, chorale.

**Projet théâtre**

- Projet soumis à l'IEN pour validation (en attente), co-écrit avec l'intervenante, Mme Minne.
- Concerne les classes de CP et de CM1/CM2 de Mme Morcillo.
- Présence de l'intervenant théâtre les lundis à partir de novembre.
- Créneau de 45 min par classe.
- Thèmes évolutifs, en relation avec le travail réalisé en classe (notamment en littérature) tout au long de l'année.

**Projet tennis de table :**

- Cycle tennis de table avec intervenant (M. Vivet, animateur technique départemental) pour 4 classes (CE2, CE2/CM1, 2 classes de CM1/CM2 sur la période 2).
- 6 séances de 45 minutes les mardis, dans la salle de tennis de table du complexe sportif.

## **8) Vote du règlement intérieur**

Règlement conforme au règlement type départemental du 05/09/2019.

Transmis aux membres du conseil d'école pour relecture et remarques éventuelles.

Modifications : âge instruction obligatoire, procédure absentéisme.

Règlement intérieur voté et adopté, il sera transmis aux familles courant novembre.

## **9) La sécurité à l'école**

**Plan Vigipirate Risque Attentat** toujours en vigueur. La vigilance doit être maintenue quant aux entrées et sorties des élèves et des adultes. Les parents doivent demander expressément à leur enfant de rester dans l'enceinte de l'école, et avec les enseignants tant qu'ils ne voient pas la personne qui doit venir les chercher.

Rappel : à partir de l'école élémentaire la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Néanmoins, une vigilance particulière est apportée à la sortie des élèves de cycle 2.

En cas de prise en charge non prévue d'un enfant par l'ALSH à la fin des cours, les familles sont tenues de prévenir l'ALSH et l'école.

Mise à jour des **deux PPMS** (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*)

- PPMS Risques Majeurs
- PPMS attentat intrusion

Ces PPMS déterminent :

- La structure de l'école : organisation matérielle et pédagogique
- Les liens avec l'extérieur
- Le déclenchement de l'alerte
- La mise en œuvre des mesures à prendre

Au cours de l'année scolaire, doivent être mis en place :

- Trois exercices « incendie »
- Un exercice PPMS « attentat intrusion »
- Un exercice PPMS « Risques Majeurs »

Le premier exercice incendie a eu lieu le 23/09/20.

## **10) Point sur les travaux / investissements**

### ***a- Travaux / investissements réalisés pendant l'été***

Equipement de chaque classe en capteurs CO2.

Maintenance PC salle informatique + classe mobile.

Toilettes : installation de lunettes, de balayettes et de poubelles (suite résultats enquête DDEN).

Remplacement de néons défectueux salle 1 et salle 3.

Plaques de plafond changées salle informatique et couloir entrée salle 5 (infiltrations persistantes).

Réparation table salle 8 + tableau salle 5 (à revoir : tableau qui bascule, impossible d'y écrire pour les élèves).

Armoire préau enlevée.

### ***b- Travaux / investissements prévus et à prévoir***

#### ➤ Travaux prévus

Remplacement des « occultants adhésifs » pour les salles 1 et 3 et pour les salles 8 et 9 (dans le cadre du PPMS attentat- Intrusion).

Installation de rideaux, intérieur côté couloir, salle 7.

Installation de rideaux, intérieur côté cour, salle 1 et 2.

#### ➤ Travaux à prévoir

Impact sur fenêtre salle 5.

Enlèvement table cassée sous préau.

Changement des rideaux salle 8.

Installation d'éclairages (détecteur de présence) à la petite porte blanche et à l'entrée de l'ancienne cantine (pour accès au parking).

#### ➤ Investissements demandés

Changement du photocopieur.

Remplacement réfrigérateur salle des maîtres.

Peinture couloir rez-de-chaussée.

Réfection préau (nettoyage + sous-couche : projet arts visuels)

#### ➤ Informatique

PC portable (TNI) salle 7 à changer : demande de configuration d'un des PC portables de l'étage.

Voir la possibilité d'imprimer via les TNI (les plus récemment installés) sur le copieur de la salle des maîtres.

Prévoir remplacement 2 ampoules TNI (salle 3 et salle 9).

### **11) Dates des prochains conseils d'école**

Jeudi 9 mars 2023 à 18 h 30

Vendredi 16 juin 2023 à 18 h

### **12) Intervention des représentants des parents d'élèves**

#### **APE**

##### Retours des parents / Questions

- **Mairie**

- *Demande d'un point sur les travaux rue du stade, rue des Ecoles et sur la création d'un parking rue Château Jouan.*

Réponse : une réunion d'information concernant les travaux d'aménagement de la commune a eu lieu le 27/09/2022.

- **Ecole / Mairie**

- *Point sur la sécurité de l'école : le portail a pu être ouvert sans clé par les animateurs de l'ALSH.*

Réponse : il est demandé aux animateurs de ne pas ouvrir le portail en tirant sur le loquet intérieur et de sonner à la petite porte blanche en cas d'oubli des clés.

#### **Graines d'avenir**

##### Retours des parents / questions

- **Ecole**

- *Point sur le RASED : une alternative est-elle proposée suite à l'absence de la psychologue scolaire ?*

Réponse : une psychologue scolaire vient d'être nommée sur le secteur.

- **Mairie**

- *La sécurité aux abords de l'école : accès à l'école par la rue Château Jouan très dangereux, pas d'aménagement piéton sur le parking (incivilités) et accès entre la maternelle et l'élémentaire peu pratique.*

Réponse : Concernant le parking de l'école, il est fait appel à la responsabilité de chacun afin de ne pas mettre en danger les enfants.

Une réflexion est en cours quant à divers aménagements.

### **12) Intervention ALSH**

Mise en place d'une étude surveillée et non dirigée par l'ALSH pour les CE2 et les CM, de 16h45 à 17h20, dans la salle informatique de l'école, les lundis, mardis et jeudis.

Le règlement et les formalités d'inscription seront transmises aux familles cette semaine via les cahiers de liaison.

Limitation des inscriptions à 15 élèves.

*Fin de la séance à 20h20*

La directrice de l'école  
Mme Morcillo

La secrétaire de séance  
Mme Hentry